



CE SYSTÈME D'ALARME NE SE SUBSTITUE PAS À LA RESPONSABILITÉ INDIVIDUELLE. IL N'A PAS POUR BUT NON PLUS DE SE SUBSTITUER À LA VIGILANCE DES PARENTS ET/OU DES ADULTES RESPONSABLES, QUI DEMEURE LE FACTEUR ESSENTIEL POUR LA PROTECTION DES ENFANTS DE MOINS DE 5 ANS.



### Maytronics France

163 Avenue des Tamaris  
ZI Athelia IV 13600 La Ciotat, France

[www.maytronics.fr](http://www.maytronics.fr)  
E-mail : [support@maytronics.fr](mailto:support@maytronics.fr)

SA au capital de 516 004,60 € - RCS Marseille 2002 B 01104 -  
SIRET 441 743 002 00061 – NAF 316 D

 04 42 98 14 92  
PRIX D'UN APPEL LOCAL

Conforme à la Norme Française NF P90-307-1 : 2009 et au Décret du 16 juillet 2009



## SENSOR PREMIUM™

Alarme de piscine



## L'ALARME DE PISCINE LA PLUS VENDUE

### Maytronics : leader de la sécurité piscine

La Loi Française impose qu'un dispositif de sécurité normalisé équipe toute piscine privative (enterrée ou non close) à usage individuel ou collectif depuis le 31 décembre 2005. Nos systèmes d'alarmes de piscine obtiennent la confiance de plus de 2000 revendeurs et professionnels.

### Conformité

Norme NF P 90-307-1 : 2009 et au décret du 16 juillet 2009. SENSOR PREMIUM™ a été soumis à la totalité des tests normatifs. Passés avec succès sous le contrôle rigoureux du laboratoire indépendant (LNE), ils permettent à SENSOR PREMIUM™ de répondre à l'ensemble des exigences de la Norme Française NF P 90-307-1 : 2009 et du décret du 16 juillet 2009. SENSOR PREMIUM™ est livré avec son attestation de conformité.

### Une efficacité à toute épreuve

Bénéficiant des dernières technologies à base de micro-processeurs, SENSOR PREMIUM™ analyse en permanence les ondes générées dans votre piscine. Son logiciel intégré utilise des techniques avancées de traitement du signal pour détecter efficacement les conditions d'alarme.

### Principe de fonctionnement

En cas d'immersion ou de chute dans la piscine, les centrales de détection détectent et analysent la vague sous-marine et déclenchent leur(s) puissante(s) sirène(s) d'alarme. Toutes nos alarmes de piscine bénéficient de la remise en route automatique après baignade et d'une garantie de 2 ans.

## Avantages de nos alarmes de piscine

- Conformité à la Norme Française NF P 90-307-1 : 2009 et au décret du 16 juillet 2009
- Simplicité d'installation et d'utilisation
- Technologie éprouvée
- Remise en route automatique après baignade
- Esthétique du bassin préservée
- Télécommande
- Fonctionne avec 4 piles LR20

Caractéristiques Techniques	
Conforme à la norme NF P 90-307-1 : 2009 et au décret du 16 juillet 2009	•
Remise en route automatique après baignade	•
Signalisation des périodes de non-surveillance	•
Clefs magnétiques pour activation et changements de modes	•
Sirène intégrée (minimum 100 dB)	•
Sirène déportée avec liaison radio sécurisée	En option
Signal de défaillance	•
Signal de batterie faible	•
Kit de fixation	•
Piles alcalines fournies	•
Coque résistante aux chocs et aux UV	•

### SENSOR PREMIUM™

Est un détecteur d'immersion autonome alimenté par 4 piles LR. Fixé sur la margelle de la piscine, il dispose d'une puissante sirène intégrée.